

L'investissement habitant des lieux et milieux de vie : une condition du renouvellement urbain ?

Etude prospective. France, Etats-Unis, Russie, Pays-Bas, Allemagne

Cyria Emelianoff

UMR 6590 - CNRS
ESO - UNIVERSITÉ DU MAINE

Nathalie Blanc

UMR 7533 - CNRS
LABORATOIRE DYNAMIQUES SOCIALES ET RECOMPOSITION DES ESPACES (LADYSS)

Cette contribution résume les résultats du rapport final d'un contrat de recherche retenu dans le cadre du Programme exploratoire de recherche prospective européenne PUCA, MEEDDAT, coordonné par les deux auteurs

Cette recherche a associé également : 'Estienne Rodary (IRD), Etienne Ballan (consultant), Olga Aksonova (Académie des sciences de Moscou), Irina Khalyi (Académie des sciences de Moscou), Stefan Kuhn (ICLEI), Andrea Philipp (ICLEI), Bianca Peeters (IIUE), Martijn Kramer (IIUE), Laure Héland (Université de Tours).

L'objet de la recherche est de caractériser les nouvelles formes d'investissement habitant des milieux de vie, dans des contextes de renouvellement urbain, en s'attachant à leur donner un cadre théorique (partie 1), puis à en décrypter les conditions de possibilité ou de facilitation institutionnelles (partie 2) avant d'analyser leurs manifestations pratiques, dans leur diversité (partie 3). Par investissement habitant des milieux de vie, nous entendons une action directe et spontanée sur le milieu, qui vise à le transformer, à l'améliorer, qui l'instaure de ce fait en ressource et institue conjointement des communautés environnementales locales, qui peuvent être labiles mais construisent des attachements durables aux lieux.

Une première hypothèse est que cette forme de réappropriation des milieux urbains commence à trouver un terreau d'expression favorable dans les villes européennes, sous l'influence des pratiques anglo-saxonnes et suite à l'évolution des démocraties occidentales, marquées par l'essoufflement de la légitimité représentative et la vigueur des processus de décentralisation, pluralisation, individuation du politique, conduisant à des renouvellements des formes de mobilisation et de régulation politiques. La dimension écologique d'un certain nombre de problèmes politiques et

les aspirations à des environnements renaturés ou requalifiés joueraient un rôle moteur dans l'essor des pratiques d'investissement et de transformation directe des milieux de vie.

Une seconde hypothèse est que cette forme d'investissement constitue un processus -puissant car endogène- de réappropriation et revalorisation des lieux, conditionnant, lorsqu'elle se joue en ville, le renouvellement urbain, aussi bien dans sa forme localisée (déstigmatisation d'un quartier en déclin) que plus globale (réhabilitation de la vie en ville). La requalification des milieux par les habitants eux-mêmes engage des processus de construction/reconstruction d'identités collectives et individuelles, tandis que les formes exogènes de revalorisation (aménagement requalifiant, branding visant à transformer l'image du quartier, accompagnement social, ...) ne travaillent pas, le plus souvent, au cœur des sentiments et des représentations. La revalorisation d'un lieu implique en effet à notre sens celle de l'identité de l'habitant, qui suppose à son tour en premier lieu une reconnaissance de son impact sur le milieu (sous ses formes minimales : fleurissement des balcons, propreté et soin de l'espace public, commun ou exposé au regard, ou au contraire dégradations), puis une latitude d'action quant au réaménagement de ce milieu. Nous verrons dans la partie 2 que les requalifications « exogènes » et « endogènes » ne s'opposent pas mais peuvent s'articuler.

Une troisième hypothèse porte sur les formes de renouvellement politique induites, tant du côté de la citoyenneté environnementale que des politiques publiques amenées à composer avec ces agents de l'environnement, à la fois immémoriaux et inédits dans les politiques urbaines contemporaines, que sont les habitants aménageant et transformant les milieux. Nous pensons que la question écologique entraîne des modalités de prise en charge spécifiques des problèmes politiques : l'engagement politique se déplace

vers la transformation de la matérialité des milieux et des modes de vie. A ce titre, la problématique environnementale est un lieu privilégié d'analyse de la crise du politique, mais aussi de son renouvellement.

Afin de tester ce corps d'hypothèses, un premier travail a consisté à rassembler les fondements théoriques pouvant permettre de construire une compréhension des évolutions en jeu. Les apports de la philosophie pragmatique, qui s'est imposée comme courant majeur de la réflexion sur la place de l'action et de l'expérience en politique, et le potentiel de l'individualisme, dans la mesure où il traite d'un individu vivant, doté d'un milieu, bref, d'un individu « habitant », ont été mobilisés. Ces deux courants de pensée ont permis de replacer l'action directe et l'investissement habitant des milieux de vie dans une grille théorique qui fait de l'individu et de l'action au sens large deux termes clés du renouvellement de la conception du politique.

Accordant une place centrale à l'expérience et à l'expérimentation, qui conduisent certaines idées au statut de réalités, le pragmatisme aide à comprendre l'action directe comme forme d'engagement politique, ainsi que les effets de restructuration politique de l'action habitante. Les expériences d'habitat groupé écologique présentées en partie 3 sont particulièrement révélatrices d'un infléchissement de l'engagement politique vers l'action directe, revendiquant à la fois une expérience de vie et l'idée de faire advenir par la pratique de nouvelles réalités ayant un potentiel de transformation politique et sociale. Le pragmatisme offre une grille d'interprétation au plus près des motivations exprimées par les acteurs. On peut voir là l'imprégnation du contexte sociétal par les thèses du pragmatisme, qui est devenu, au-delà d'une théorie scientifique, un mode interprétatif largement répandu, incorporé dans la société.

L'individualisme, quant à lui, permet de repenser les capacités de résistance politique à partir de sujets en quête d'émancipation, dans la veine des conceptions démocratiques d'Emerson ou de Thoreau. Il éclaire à son tour l'interprétation de l'action directe comme action politique. Une première forme de reconnaissance du rôle de l'individu en politique est à l'œuvre dans les politiques d'empowerment ou d'activation de la participation en Allemagne, qui cherchent à mobiliser les éner-

gies et ressources locales en particulier dans le contexte des quartiers en déclin.

Après ce rappel des fondements théoriques et de la posture de recherche adoptée pour appréhender la question de l'investissement habitant des milieux de vie, la deuxième partie du rapport dresse un tableau, pays par pays, des formes d'organisation de la démocratie locale, des conceptions qui la sous-tendent et des modalités d'action conjointe existant entre habitants et pouvoirs publics. Les contrastes entre monde anglo-saxon, pays nord-européens et France mis en évidence par ce panorama portent sur une reconnaissance inégale du rôle de l'individu en politique, qui dépend de l'importance accordée au self-help (vigoureuse aux Etats-Unis), à la responsabilisation civique de l'individu et de la prégnance des modes de revendication conflictuels (dominants en France). Le cas de la Russie est spécifique, les processus démocratiques étant encore peu structurés, ce qui laisse des espaces vacants pour les mobilisations habitantes, qui s'articulent souvent en creux avec l'action des pouvoirs publics. Une autre dimension que l'on retrouve dans chaque contexte est le rôle supplétif de la mobilisation habitante, non seulement lorsque l'intervention publique est faible (Etats-Unis), mais aussi pour venir en appui à des finances publiques rétrécies. Cependant, les expériences d'investissement habitant ne peuvent être réduites à des réponses supplétives, dans la mesure où leur occurrence reste faible et n'est pas corrélée à la gravité des problèmes.

La troisième partie de la recherche fait place à une approche empirique. Les études de cas analysent les formes spontanées d'investissement habitant dans les différents contextes d'étude. Elles ont été sélectionnées à partir du travail de recensement d'expériences réalisé par les équipes partenaires du projet – l'institut de sociologie de l'Académie des sciences de Moscou, ICLEI, les gouvernements locaux pour la durabilité, à Freiburg-en-Brigau, et l'Institut International sur l'Environnement Urbain à Delft.

Les formes d'investissement habitant ont été regroupées selon deux grands axes. Le premier présente des expériences de gestion en bien commun de pieds et cours d'immeuble dans des grands ensembles (Russie) et d'espaces verts d'un quartier péricentral

déshérité (Pays-Bas). Le renouvellement urbain induit par la transformation habitante du cadre de vie se développe alors de fil en aiguille. Le deuxième axe rassemble des expériences plus alternatives, se voulant en rupture, mettant en œuvre de nouveaux modes d'habiter, soit à l'occasion de la réhabilitation de friches (Allemagne), soit lors de projets d'éco-construction (Pays-Bas, France). L'essor de l'habitat groupé écologique en France a particulièrement retenu notre attention, dans la mesure où il s'inscrit dans une démarche de réhabilitation de la vie en ville et d'urbanisme durable, interrogeant à la fois le sens et les pratiques de l'habiter. Encore émergent, ce mouvement diffus révèle et cristallise des aspirations profondes à une vie écologique en ville, dont les habitants pourraient devenir des acteurs.

En conclusion, et bien qu'une analyse comparative reste encore à construire, nous espérons avoir montré à la fois les germes d'une nouvelle citoyenneté écologique en ville et son potentiel pour un renouvellement urbain durable. Les expériences analysées mettent en scène des communautés environnementales, qui se consolident et deviennent actrices du renouvellement urbain. Ce renouvellement engage aussi un renouvellement de l'engagement politique, qui passe par le faire, le mode d'habiter et les modes de vie.

De nombreuses questions restent non résolues. Quelles sont les voies de diffusion de l'appropriation habitante qui puissent rendre possible sa généralisation ? Quelles règles faut-il transformer, quelles libertés faut-il offrir ? Comment partager la fabrique de l'environnement urbain ?